

**AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE  
DANS LE DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE**

Le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclare l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire de la République.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de contenir la circulation virale.

A ce jour, sur la base des données consolidées au 15 octobre 2020, la situation épidémiologique de la région Nouvelle-Aquitaine se traduit par :

- un niveau d'incidence élevé en population générale, qui continue à augmenter régulièrement : 93,5 cas pour 100 000 habitants, avec de fortes disparités territoriales (38,9 en Charente-Maritime à 150,5 en Haute-Vienne) ;
- un taux d'incidence pour les personnes âgées de 65 ans et plus également en augmentation, pour s'établir à 49,9 cas pour 100 000 habitants ;
- un nombre de patients hospitalisés pour COVID ressortant à 463 personnes, dont 62 en réanimation.

En ce qui concerne l'analyse de la situation épidémiologique de la COVID 19 par Santé Publique France dans le département de Dordogne au 15 octobre 2020, elle témoigne également d'une circulation virale élevée du SARS COV2, se traduisant par une dégradation de certains indicateurs sanitaires et imposant une vigilance particulière :

- Le **taux d'incidence général** du département, considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants, s'établit à **64,9 cas pour 100 000 habitants** soit une augmentation de 27,9 points depuis la semaine 40 ;
- Le taux d'incidence départemental chez les personnes âgées de **plus de 65 ans** s'élève à **28,7 pour 100 000 habitants**. Le taux était de 11,5 au 8 octobre, évolution particulièrement marquée et inquiétante au regard de la fragilité de ce public.
- Le **taux de positivité** reste élevé, au-delà du seuil d'alerte : **6,9 %** pour le département) ;
- Le **nombre de patients positifs** est en constante augmentation : 265 personnes testées positives du 6 au 12 octobre 2020 ;

- Les **indicateurs hospitaliers** restent stables. On ne constate pas d'augmentation du nombre d'hospitalisations comparé à la semaine 40. Un seul patient est au 15 octobre en réanimation. Néanmoins, l'activité des structures d'urgence pour suspicion de COVID-19 continue d'augmenter et les capacités hospitalières restent fortement sollicitées par l'activité non COVID.
- Les **clusters** au 15 octobre 2020 sont au nombre de **9 clusters** en cours d'investigation pour le département, dont **1** se situe en EHPAD.

L'évolution de la situation épidémiologique du département nous semble justifier que des mesures soient prises en vue de contenir la circulation du virus et freiner de nouvelles contaminations.

Le Directeur Général  
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

La Directrice générale adjointe  
de l'Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine  
  
Anne JUNQUA